



Mécanisme de Fonds Compétitifs Régional pour la Recherche Agricole

Appel à notes conceptuelles de projet (NCP)

Titre de l'appel

Recherche et Développement sur la Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (RDPAAO)

Dissémination et adoption des technologies agricoles à travers les pays en Afrique de l'Ouest (DATAO)

But de l'appel

Mise en œuvre d'actions pour améliorer la dissémination et l'adoption des technologies agricoles à travers les pays de l'Afrique de l'Ouest

1. Numéro d'identification de l'appel à proposition: CW/CGS/05/PCN/RDPAAO/01/2011

2. Date de publication: 13 octobre 2011

3. Montant total disponible pour cet appel : US\$ 5 000 000 (le budget maximum d'un projet ne doit pas dépasser **US\$ 1 500 000**).

4. Durée du projet : 3 ans

5. Soumission de la Note Conceptuelle du Projet (NCP): L'échéance de soumission est le **13 novembre 2011** à 17H00 GMT.

Les originaux des propositions de NCP dûment signés avec le cachet officiel devront être envoyés soit par poste, coursier, courrier express ou par e-mail au Secrétariat Exécutif du CORAF/WECARD à l'adresse ci-après:

Le Directeur des Programmes, CORAF/WECARD,
7 Avenue Bourguiba, BP 48 Dakar RP, Senegal
E-mail: secoraf@coraf.org
Site Web: www.coraf.org
Téléphone: +221 33 869 96 18

Les notes conceptuelles envoyées par fax ne seront pas traitées.

6. Date de notification des résultats du processus d'évaluation: 10 décembre 2011. Les notifications seront adressées au Coordonnateur de chaque NCP soumis.

7. Langue de soumission: Les Notes Conceptuelles de Projet peuvent être rédigées en anglais ou en français.

8. Description de l'appel

8.1. Thème principal

En Afrique de l'Ouest, la recherche a produit de nombreuses technologies capables de stimuler la productivité agricole et ainsi de contribuer à la croissance économique. Les pays ont démontré leur volonté de partager ces technologies à tous les niveaux. D'ailleurs, des mécanismes divers, y compris des cadres d'information des technologies agricoles, les conventions entre les institutions de recherche de différents pays, des plateformes régionales et des régulations régionales harmonisées sur les pesticides et les semences, ont été établis pour encourager la dissémination et l'adoption des technologies agricoles entre les pays.

En dépit de tous ceci, le taux de dissémination et d'adoption demeure très faible. Ceci pourrait être attribué à des raisons diverses notamment la limitation des points d'entrée des technologies aux institutions de recherche et leur inaccessibilité à une vaste de nombreux acteurs agricoles, la coordination/disponibilité inadéquate des informations et de la communication sur les technologies existantes et les mécanismes qui fonctionnent, le faible accès au matériel de qualité, l'absence des services d'appui (crédit, intrant, marchés) aux paysans, le manque de protection de la propriété intellectuelle, l'absence d'un système de diffusion sous régional, le manque de cohérence entre les plans sous régionaux et nationaux, les faibles liens entre la recherche et la vulgarisation, la faiblesse des moyens des services de vulgarisation, le faible taux d'adoption et de mise en œuvre au niveau national des politiques et des cadres régionaux. Des menaces principales à la diffusion et à l'adoption transfrontalière des technologies ont été également attribuées à l'introduction des technologies non adaptées en Afrique. La multitude des projets financés par les bailleurs ayant des objectifs variés provoquent également une confusion au niveau des producteurs, et le niveau d'appui apporté au développement des services de vulgarisation est relativement faible comparé à celui apporté à la recherche agricole.

Plusieurs opportunités existent, cependant, pour améliorer la diffusion et l'adoption des technologies à travers les pays de la sous région. Celles-ci comportent l'enthousiasme des partenaires au développement d'appuyer le transfert des technologies au sein de la sous région ; l'existence des cadres sous régionaux et continentaux tels que le CORAF/WECARD et le FARA capable de faciliter le processus, l'existence des politiques et l'harmonisation des politiques clés sur les semences et les pesticides. D'ailleurs, il existe de nombreuses initiatives émergentes (programmes et projets), dans la sous région sur lesquels les pays peuvent s'adosser, alors qu'en même temps il existe une clientèle importante/grand marché pour les technologies agricoles. FARA/AFAAS se sont focalisées plus sur les services consultatifs et l'appui conseil.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Pilier IV du Programme détaillé pour le développement agricole en Afrique (PDDAA) de l'AU/NEPAD - la recherche agricole et la dissémination et l'adoption des technologies - le CORAF/WECARD peut appuyer la mise en œuvre d'activités de recherche qui pourraient faciliter et accélérer la diffusion et l'adoption des technologies à travers les pays. Ce Fonds Compétitifs Régional cherche à mobiliser les forces, l'expertise, et les ressources requises pour mettre en œuvre des activités de recherche et de développement afin ***d'accélérer la diffusion et l'adoption des technologies agricoles à travers les pays de l'Afrique de l'Ouest.***

8.2. Focus de l'appel de recherche et du développement

La Banque Mondiale dans le cadre de son Plan d'actions pour "l'augmentation de l'appui à l'agriculture africaine" apporte un soutien au PPAO qui est conçu par la CEDEAO. En effet, le PPAO est un instrument permettant de rendre l'agriculture plus productive et plus durable et

qui apporte également un soutien à l'intégration régionale. Le CORAF/WECARD a été désigné par la CEDEAO pour coordonner ce Programme au niveau régional. Le but du PPAAO est de contribuer à l'augmentation de la productivité et de la croissance agricole et de renforcer et intensifier la coopération régionale autour des programmes de génération des technologies, de formation, et de dissémination des spéculations régionales prioritaires. Les actions qui mèneront à l'accélération de la diffusion et à l'adoption des technologies agricoles créeront un environnement propice pour la génération des résultats du PPAAO. Cet appel compétitif est relatif à des notes conceptuelles de projets qui lient de manière novatrice la recherche et le développement pour accélérer la diffusion et l'adoption des technologies agricoles à travers les pays de l'Afrique de l'Ouest.

Les thèmes de recherche et de développement ci-dessous devraient être considérés dans l'élaboration des notes conceptuelles. La prise en compte de plusieurs thèmes, si nécessaire, serait un avantage.

Evaluation, diffusion et adoption des technologies pour les variétés améliorées des cultures

- Racines et tubercules
- Légumes
- Bananes et plantains
- Riz
- Sorgho/Mil

Evaluation, diffusion et adoption des technologies de lutte intégrée contre les ravageurs

- Contrôle des maladies et des ravageurs et les maladies des arbres fruitiers
- Contrôle du Striga sur les céréales et les légumes

Evaluation, diffusion et adoption des technologies améliorées pour la production et la santé animale

- Amélioration de l'aviculture – santé et nutrition
- Amélioration de l'alimentation des petits ruminants en saison sèche
- Culture fourragère intégrée
- Introduction des nouvelles races de chèvres pour la production laitière

Evaluation, diffusion et adoption de technologies liées à la vulgarisation, la politique et les marchés

- Méthodologies pour la vulgarisation et les études sur l'adoption
- Mécanismes d'accès au crédit pour résoudre les problèmes des produits agricole et l'intensification y compris la technique de warrantage
- Evaluation économique et d'impact des technologies
- Analyse de la politique agricole
- Analyse de la chaîne de valeur des produits agricoles et étude sur la politique du commerce
- Promotion des technologies éprouvées
- Harmonisation des méthodes de suivi et d'évaluation
- Commercialisation des cultures et la valeur ajoutée améliorée telles que la post-récolte et la transformation

8.3 Approche

- L'identification des investissements spécifiques doit être basée sur des approches pilotées par la demande, y compris des initiatives de développement pilotées par les communautés et des investissements des secteurs public et privé ;
- Les activités doivent compléter celles courantes du PPAAO et doivent améliorer la capacité adaptative des bénéficiaires cibles ;
- Les initiatives de développement au niveau du terroir y compris les niveaux intercommunautaire et communautaire, seront soutenues.
- Les options existantes pour le renforcement de capacité des acteurs impliqués dans le projet, dans le cadre de la recherche intégrée pour le développement (IAR4D)¹ ou des perspectives des systèmes d'innovation et de chaîne de valeur doivent être considérées.

Toutes les propositions devront chercher, en plus du développement du cadre logique traditionnel, à mettre en évidence les voies et moyens pour l'adoption des innovations générées et leur impact en termes de résultats de développement rural.

Chaque proposition devra consacrer environ 30% du budget total pour le processus de détermination des voies et moyens pour atteindre l'impact par l'équipe de mise en œuvre du projet et les principaux bénéficiaires. Ce processus devra mettre l'accent sur les réseaux d'acteurs nécessaires à la réalisation de l'impact, la nécessité de documenter les leçons apprises et de rendre compte aux bailleurs, et d'établir un cadre de recherche pour examiner le processus critique de changement que le projet vise à initier et maintenir (Douthwaite et al., 2008)².

9. Eligibilité

Les critères clés suivants doivent être remplis pour la conformité et l'éligibilité des soumissions pour le processus d'évaluation.

9.1 Pays

La fenêtre du fonds compétitif régional sert de catalyse qui permettra d'initier de nouveaux investissements qui pourraient être gérés comme une partie du PPAAO financée par la Banque Mondiale et coordonnée par le CORAF/WECARD. En conséquence, les Systems Nationaux de Recherche Agricole (SNRA) et leurs partenaires dans les pays suivants qui mettent en œuvre le PPAAO, sont donc **les seuls** éligibles:

PPAAO 1A: Ghana, Mali et Sénégal

PPAAO 1B: Nigeria, Burkina Faso, and Côte d'Ivoire

PPAAO 1C: Bénin, Guinée, Libéria, Sierra Leone, Gambie, Niger, et Togo

¹ www.ICRA-edu.org/objects/anglolearn/IAR4D_concept_paper.pdf

² Douthwaite *et al.*, 2008. Participatory Impact Pathway Analysis : A practical method for project planning and evaluation (<http://cigar.ilac.v1779.nc>).

9.2. Critères généraux et administratifs

Les activités de recherche et de développement devront être réalisées dans au moins trois des pays mentionnés ci-dessus de la sous-région du CORAF/WECARD.

Il est attendu des Systèmes Nationaux de Recherche Agricole (SNRA) de la sous-région qu'ils coordonnent les projets et travaillent en partenariat avec d'autres acteurs pertinents. Le partenariat avec les institutions de formation agricole/élevage, spécialement les Universités, Facultés ou Lycées agricoles, le secteur privé, les services de vulgarisations/conseil- appui, et les groupements de consommateur, dans les consortia du projet sont fortement encouragés.

La NCP devra respecter le format et le contenu spécifiés dans le Manuel des procédures de Gestion des Fonds Compétitifs du CORAF/WECARD [**Annexe A**], incluant entre autres :

- Une lettre d'intention/engagement des partenaires ;
- Un cadre logique ;
- Les grandes lignes du budget.

L'organisation porteuse du projet devra soumettre un profil organisationnel [**Annexe B**]. Chaque partenaire institution du consortium qui sera impliqué dans la gestion des fonds à tous les niveaux doit remplir et soumettre un questionnaire d'évaluation de la capacité de gestion financière et de passation de marché [**Annexe C**]. Les institutions impliquées dans le projet seront jugées sur leur capacité et expérience dans la mise en œuvre du travail proposé.

9.3 Critères financiers

Les dépenses devront être liées aux coûts directs des activités de recherche et de développement et les coûts indirects ne devront pas dépasser 10% du budget du projet.

Le budget total du projet ne devra pas excéder le montant plafond spécifié dans l'Appel à NCP.

Le budget du projet devra être clairement présenté et le montant justifié selon les activités planifiées dans la proposition technique.

Le budget du projet devra indiquer le montant sollicité auprès du CORAF/WECARD et le montant de la contribution des auteurs partenaires/acteurs.

Si les NCP sont acceptés, les équipes de projet seront invités à développer une proposition de projet plus détaillée vers la **fin du mois de janvier 2012**. Dans certains cas, il pourrait être demandé à ce que les notes conceptuelles de projet soient combinées pour le développement de propositions de projet détaillées. Si nécessaire, un appui financier et/ou scientifique sera apporté aux NCP qui seront présélectionnées pour faciliter le développement des projets plus détaillés.

10. Critères d'évaluation

Les propositions seront évaluées selon les critères ci-après:

- Pertinence: contexte général et justification, objectifs global et spécifique ;
- Qualité scientifique et technique: état des connaissances, description des activités du projet, résultats attendus, groupes cibles et méthodologie ;
- Impact potentiel déterminé à travers des voies et moyens pour atteindre l'impact: social, économique, environnemental et aspect genre ;
- Plan d'exécution technique: cadre logique et chronogramme (diagramme de Gantt) ;
- Equipe de mise en œuvre : expérience professionnelle et technique et compétence de l'équipe, publication dans le domaine du projet, mécanisme de partenariat ;

- Budget : contribution des partenaires, utilisation des fonds sollicités auprès du CORAF/WECARD.

11. Autres informations pertinentes

Il est recommandé aux candidats de visiter le site web www.coraf.org et de se référer au Manuel des Procédures de Gestion des Fonds Compétitifs du CORAF/WECARD pour plus de détails en vue de préparer de manière adéquate leurs NCP.

Annexe A: Note Conceptuelle de Projet

CORAF/WECARD Référence:	Numéro de Référence unique attribuée par le CORAF/WECARD
----------------------------	--

NOTE: Les Détails du Contact dans cette section sont soumis sur une feuille séparée

Coordinateur du projet	Ceci est la personne qui a la responsabilité globale de la candidature devant le CORAF/WECARD et la mise en œuvre du projet.
Adresse	Détails du contact du Coordinateur du projet
Téléphone	
Fax	
e-mail	
Collaborateurs	Organisations collaboratrices avec lesquelles des protocoles d'accord ont été signés. Une lettre d'intention/engagement adressée à l'institution leader du projet, qui montre que les collaborateurs ont joué une part active dans le développement de la proposition, devra être incluse dans la Proposition de Note Conceptuelle

Ces sections suivantes sont soumises sur des feuilles séparées de celles des **Détails du Contact**

Titre du Projet	Le candidat devra fournir un titre concis et précis, qui décrit le contenu de la recherche
Domaine de priorité du CORAF/WECARD	Il s'agit du domaine spécifique abordé par le projet. A noter que les propositions qui n'abordent pas les questions définies par l'Appel à propositions du CORAF/WECARD ne seront pas traitées.
Questions transversales et fonctions de base du CORAF/WECARD	Lesquelles des questions transversales et des fonctions de base du CORAF/WECARD sont abordées en particulier dans la NCP
Localisation du projet	Les pays concernés par le projet proposé – un minimum de 3 pays est requis pour la mise en œuvre du projet. Seules les NCP qui satisfont à ce critère seront traitées.
Coût Total du Projet	Le budget total requis pour conduire le projet à terme. Le CORAF/WECARD a indiqué dans l'appel à propositions la limite maximale ou minimale du budget
Durée du Projet	Combien de temps va durer le projet? La période maximale est de deux (2) ans et il n'existe pas de période minimale sauf si c'est indiqué dans l'appel à proposition.
Date de soumission de la Note conceptuelle de projet	La date à laquelle la NCP a été acheminée au Secrétariat du CORAF/WECARD
Objectif Spécifique du Projet [Environ 400 mots]	
Quelle est la justification du projet proposé? L'objectif spécifique est l'impact ou le changement que le projet compte atteindre à partir de la réalisation des Résultats, en	

considérant certaines Hypothèses. Il est en outre résumé dans le cadre logique. C'est la raison d'être du projet et il devra aborder une contrainte identifiée pour le développement du secteur agricole de la sous-région. Il devra répondre à une demande et s'inscrire dans les priorités régionales définies par l'Appel à propositions et du Plan Stratégique du CORAF/WECARD. Les informations sur le contexte devront inclure une description de l'importance de(s) la contrainte(s) que le projet cherche à résoudre et un très bref résumé d'un quelconque travail déjà réalisé dans ce domaine.

Résultats attendus du Project [Environ 300 mots]

Quels seront les Résultats du travail? C'est ce que le projet va produire. Ils sont les termes de référence du projet. Ils sont les conditions nécessaires et suffisantes, avec les Hypothèses formulées, pour la réalisation de l'Objectif Spécifique. Ils devront être mesurables et atteints dans le temps imparti au projet. Ils devront refléter les aspects des Résultats identifiés par le CORAF/WECARD dans son Plans Stratégique lesquels couvrent la génération de technologies (au sens large), la recherche sur les politiques, le renforcement de capacités et la gestion de connaissances. Ils peuvent être vus comme, par exemple, des manuels, des produits audiovisuels, des produits animaux, des infrastructures, du marketing ou système d'information, des options politiques, du changement institutionnel, des technologies et innovations. Les voies de promotion des organisations cibles et des bénéficiaires seront identifiées si elles s'avèrent appropriées. Les Organisations cibles sont des groupes formels ou informels qui prendront part aux Résultats du travail proposé et s'engagent dans le processus d'accroissement des effectifs des utilisateurs des connaissances, des technologies et des méthodologies.

Activités de Recherche et Développement [Environ 300 mots]

Comment le projet sera exécuté? Un sommaire des études, enquêtes, expérimentations et *Activités* qui seront conçues et exécutées en vue de délivrer les Résultats du projet. Chaque *Activité* ou groupe d'*Activités* devra être associé à chacun des *Résultats* du projet, les *Activités* définissant la stratégie pour produire le *Résultat*.

Les méthodologies holistiques utilisant de nouvelles approches et combinaisons d'acteurs de façon novatrice sont encouragées.

Groupes cibles et Bénéficiaires

Qui sont les principaux groupes cibles et les bénéficiaires du travail proposé ? Les *groupes cibles* sont ceux qui sont étroitement impliqués dans la mise en œuvre du projet alors que les *bénéficiaires* sont au-delà des limites immédiates du projet. Tous ces 2 groupes d'acteurs bénéficieront de gains sociaux, économiques ou des avantages environnementaux provenant de la technologie, de la méthodologie ou du transfert de connaissances permis par la recherche qui sera menée ; les groupes cibles immédiatement et les bénéficiaires après la dissémination des *Résultats* du projet. Ils devront être identifiés à l'intérieur, par exemple, du ménage, de la communauté villageoise ou de la communauté régionale/nationale.

Suppositions critiques

Expliquer particulièrement les suppositions critiques à chaque niveau du cadre logique. Les suppositions importantes sont des conditions **externes** ou sont des facteurs pour lesquels le projet n'a pas de contrôle direct ou complet, mais desquels dépendent la réalisation des *Résultats* l'atteinte des objectifs. Pour plus d'information, voir Chapitre 2, page 14 du manuel d'opération du MFC du CORAF/WECARD, sur l'élaboration du cadre logique.

Budget récapitulatif

Le budget récapitulatif devra prendre en compte l'inflation anticipée, et se maintenir à un minimum conséquent pour la réalisation des *produits* du projet.

^{1,2} Activités proposées	An 1	An 2	An 3	Total
Activité 1		Pour les projets méthodologiques une estimation des dépenses basées sur les <i>activités projetées</i> est requise pour les années suivant l'An 1		
Activité 2				
Activité ...n				
³ Frais généraux				
³ Imprévus				
TOTAUX				

¹ **Les taux pour les voyages et la subsistance devront s'aligner sur les normes institutionnelles des organisations impliquées dans la proposition. Des documents certifiés prouvant que les lesdits taux sont officiels devront accompagner la NCP.** Ceux-ci devront se situer à un niveau minimum conséquent avec la réalisation des Résultats décrits dans la Note conceptuelle de projet.

² Une justification entière pour l'acquisition d'équipement sera requise dans la proposition de projet.

³ **Le montant total des *Frais généraux* et des *Imprévus* ne devra pas dépasser 10%, et devra, dans les tous cas, se situer à un niveau minimum réaliste.** Au cas où les organisations du secteur privé doivent payer des taxes additionnelles, le Secrétariat du CORAF/WECARD devra être consulté.

Annexe B: Format pour les Profils Organisationnels

1. PROFIL ORGANISATIONNEL

Les institutions qui désirent assurer la coordination/organisation leader ou porteuse d'une proposition devra compléter ce formulaire. Des informations supplémentaires pourront être consignées sur une feuille séparée et attachée à ce formulaire. Aucune des informations données ici ne seront divulguée sans votre consentement. **Elles devront être transmises au même moment, mais séparées de la NCP.**

Nom de l'organisation	
Type d'organisation [locale, régionale, nationale]	
Détail des Contacts [adresse, téléphone, fax, e-mail]:	
Date d'enregistrement et numéro d'immatriculation	
Date de démarrage des activités de l'organisation:	
Système de comptabilité:	
Date du dernier renouvellement de l'enregistrement:	

Description du travail							
Type de travail	Région ou zone	Ménages couverts / personne de contact			Période du travail	Fonds mobilisés	Source de financement
		Total	Femmes	Hommes			
Travaux passés							
Des lignes supplémentaires peuvent être ajoutées pour donner des détails sur une feuille séparée							
Travaux en cours							
Des lignes supplémentaires peuvent être ajoutées pour donner des détails sur une feuille séparée							
Si vous disposez de fonds propres, décrivez brièvement comment ils ont été générés							
Liste des objectifs majeurs de votre organisation mentionnés dans l'acte d'enregistrement de votre organisation.							

Comment avez-vous analysé la situation agricole (pêche et aquaculture) et sociale de la zone ?

Y a-t-il une Communauté ou autre qui a contribué à votre programme?
Expliquez brièvement quel type de relation/coordination votre Organisation entretient avec d'autres organisations?
Votre Organisation met-elle l'accent sur les questions du genre ? Si oui, à quel niveau (par exemple, au niveau du recrutement du personnel, des responsabilités du personnel, au niveau des bénéficiaires dans la participation/prise de décision/bénéfice provenant du programme) ?

Ressources humaines dans l'organisation			
Nom des personnes	Position dans l'organisation	Formation et qualification	Domaine et nombre d'années d'expérience
Des lignes supplémentaires peuvent être ajoutées pour donner des détails sur une feuille séparée			
PUBLICATIONS RECENTES [titres and références] par l'organisation and son personnel			

La taille des cases dans ce formulaire a été réduite pour les besoins de la présentation. Des copies dures ou électroniques des formulaires peuvent être obtenues auprès du Secrétariat du CORAF/WECARD. La version électronique peut aussi être téléchargée à partir du Site Web du CORAF/WECARD

<http://www.coraf.org>

Annexe C: Questionnaire d'évaluation du système de gestion financière et de passation des marchés

2. CAPACITE DE GESTION FINANCIERE ET DE PASSATION DES MARCHES D'UNE INSTITUTION

Toutes les institutions qui bénéficieront d'un financement dans le cadre du projet et qui seront responsables de la gestion des fonds devront compléter ce formulaire. Aucune des informations données ici ne seront divulguées sans votre consentement. Elles devront être transmises au même moment, mais séparées de la Note Conceptuelle de projet.

A noter que ce questionnaire doit s'accompagner après d'une visite d'évaluation en Gestion Financière et Passation des Marchés de chaque institution devant gérer les ressources financières de l'équipe qui aura été retenue pour la gestion du projet. A ce stade donc, nous vous demandons d'être assez sommaire dans la description qui permet de se faire une idée et de dégager les pistes d'évaluation.

Nom de l'organisation et son statut	
Type d'organisation [locale, régionale, nationale]	
Détail des Contacts [adresse, téléphone, fax, e-mail]:	
Date d'enregistrement et numéro d'immatriculation	
Date de démarrage des activités de l'organisation:	
Date du dernier renouvellement de l'enregistrement:	

Activité proposée
1. Quel est le titre du projet ?
2. Quel est le montant du budget sollicité par votre institution (en FCFA et en US\$) ?
Arrangement bancaire <i>Tout bénéficiaire d'un financement pour la mise en œuvre de projet compétitif ou commissionné doit ouvrir un compte bancaire désigné pour recevoir les fonds alloués au projet</i>
3. Votre institution est-elle autorisée à gérer des comptes bancaires autonomes ?
4. Votre institution est-elle autorisée à ouvrir des comptes désignés pour des projets? (voir le détail des informations bancaires recommandées en bas du document)
Comptabilité et reporting

5. Quel est votre système comptable ? <i>Comptabilité de caisse ou comptabilité d'engagement</i>
6. Y aura-t-il une personne affectée à la gestion comptable et au suivi financier de ce projet ? <i>Si tel est le cas veuillez le designer en indiquant ses qualifications et expériences.</i>
7. Votre organisation produit elle des états financiers annuels ? <i>Si oui et la NCP est recommandée pour développement en projet complet, vous seriez demandé de fournir les copies pour les trois dernières années.</i>
8. Votre organisation dispose-t-il d'un manuel de gestion financière et comptable ? <i>Si oui et la NCP est recommandée pour développement en projet complet, vous seriez demandé de fournir une copie</i>
9. Pour le décaissement et le suivi financier du projet, CORAF/WECARD et ses partenaires exigent la production périodique des rapports financiers (ressource et dépenses exécutées). Votre logiciel comptable et financier peut il générer les rapports périodiques pour soumission aux bailleurs de fonds ?
10. Quel est le processus de budgétisation et de suivi budgétaire de votre organisation?
Contrôle Interne
11. Votre organisation dispose-t-elle d'un auditeur interne?
12. Si oui a qui rend-t-il compte ?
13. Quel est le champ d'intervention de l'auditeur interne et ses responsabilités ?
14. Fournir les informations essentielles sur le dispositif de contrôle interne mise en place par votre organisation ? <i>en particulier les informations sur les autorisations des paiements, le traitement des réconciliations bancaires et les décaissements, la gestion des immobilisations. S'il existe un manuel dans lequel toutes ces procédures sont décrites, vous seriez demandé de fournir une copie de ce manuel si la NCP est recommandée pour développement en projet complet</i>
Audit

<p>15. L'ensemble des comptes de votre organisation est-il audité chaque année par un auditeur externe indépendant? <i>Il ne s'agit pas de l'audit des projets mais de l'audit des états financiers de votre organisation. Si oui et la NCP est recommandée pour développement en projet complet, vous seriez demandé de fournir les copies des trois dernières années</i></p>
<p>Passation des marchés</p>
<p>16. Existe-t-il une unité de passation des marchés, avec un responsable de passation des marchés? <i>Si tel est le cas veuillez le désigner en indiquant ses qualifications et expériences.</i></p>
<p>17. Votre organisation dispose-t-elle d'un manuel de passation des marchés de biens, des services et des travaux? <i>Si oui et la NCP est recommandée pour développement en projet complet, vous seriez demandé de fournir une copie du manuel de passation des marchés</i></p>
<p>Autres informations</p>
<p>18. Votre organisation dispose-t-elle d'une expérience de gestion des projets et des fonds des bailleurs? <i>Si oui et la NCP est recommandée pour développement en projet complet, vous seriez demandé de fournir le nom et le budget des projets récents ainsi que le nom des bailleurs de fonds.</i></p>
<p>19. L'organisation a-t-elle une expérience d'utilisation des procédures des bailleurs de fonds en matière de passation des marchés? <i>Si oui et la NCP est recommandée pour développement en projet complet, vous seriez demandé de fournir une liste des bailleurs et des projets récents avec les dates.</i></p>

INFORMATION SUR LE COMPTE BANCAIRE DESIGNÉ *

Pour assurer un meilleur décaissement des fonds et faciliter un reporting transparent de l'origine et de l'utilisation des ressources du projet il est recommandé à chaque bénéficiaire d'ouvrir un compte bancaire désigné dans une banque commerciale ayant une bonne réputation. Dès que le projet sera approuvé les institutions bénéficiaires seront amenées à fournir au CORAF/WECARD les références de ce compte pour le transfert des fonds.

* Conformément aux directives généralement admises, une banque commerciale qui aura été retenue pour la domiciliation du compte bancaire désigné du projet devra être financièrement solide et respecter les conditions ci-dessous :

- Etre autorisé à faire des transactions en devises étrangères
- Etre capable d'ouvrir des lettres de crédit
- Avoir été audité régulièrement avec des rapports d'audit satisfaisant
- Etre capable d'exécuter promptement un large nombre de transactions
- Etre capable d'offrir avec satisfaction une large gamme de service bancaire
- Accepter de produire promptement les relevés bancaires du compte désigné
- Avoir établi avec satisfaction un réseau de correspondant bancaire
- Facturer les frais raisonnables pour les services

Le Compte bancaire désigné sera l'objet d'audit annuel et le rapport de cet audit devra être inclus dans le rapport d'audit annuel des états financiers du projet.

La taille des cases dans ce formulaire a été réduite pour les besoins de la présentation. Des copies dures ou électroniques des formulaires peuvent être obtenues auprès du Secrétariat du CORAF/WECARD.
La version électronique peut aussi être téléchargée à partir du site Web du CORAF/WECARD

<http://www.coraf.org>